

OC-22-007	<b>Prélèvement des expectorations pour le suivi de la clientèle souffrant d'une maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC)</b>	
Version n°2	Entrée en vigueur : 2019-08	Révisée le : 2020-03
<b>Installation(s) :</b> Toutes les installations du CIUSSS MCQ		
<b>Territoire(s) visé(s) :</b> Tous les territoires du CIUSSS MCQ		
<b>Service(s) visé(s) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Programme d'enseignement et de suivi de la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC);</li><li>• Soins à domicile (SAD) en suivi MPOC;</li><li>• Groupes de médecine familiale (GMF) site intra-établissement</li><li>• Centre d'hébergement et soins de longue durée</li></ul>		

<b>Référence à un protocole :</b> <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Voir les directives.
<b>Professionnels visés par l'ordonnance :</b> Activité partagée : les inhalothérapeutes et les infirmières œuvrant dans les secteurs concernés qui possèdent la formation, les compétences et les connaissances nécessaires.
<b>Activités réservées de l'inhalothérapeute:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Évaluer la condition cardiorespiratoire d'une personne symptomatique (activité autorisée) ;</li><li>• Effectuer des prélèvements, selon une ordonnance.</li></ul> <b>Activités réservées de l'infirmière :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique;</li><li>• Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance collective.</li></ul>
<b>Clientèle visée :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Usager suivi pour une MPOC présentant une indication de procéder à un prélèvement d'expectorations;</li><li>• Usager suivi dans le cadre du programme d'enseignement et de suivi de la maladie pulmonaire chronique.</li></ul>
<b>Situation clinique visée par l'ordonnance :</b> L'inhalothérapeute ou l'infirmière procède au prélèvement des expectorations dans le but d'identifier adéquatement la bactérie responsable de la surinfection bronchique et de permettre l'adaptation du traitement pharmacologique.

## INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION

- Lorsque les expectorations demeurent purulentes post traitement antibiotique;
- Si persistance de l'exacerbation MPOC, dyspnée, toux, expectorations colorées, malgré l'antibiothérapie (échec au traitement);
- Lorsque l'usager présente des surinfections fréquentes, c'est-à-dire une fois ou plus par trois mois.

## CONTRE-INDICATIONS

- Usager n'ayant pas de médecin de famille ou de spécialiste responsable du suivi de sa maladie pulmonaire;
- Usager n'ayant pas de plan d'action MPOC valide.

## LIMITES/ORIENTATIONS VERS LE MÉDECIN

- Si plus de deux infections successives en 1 mois;
- Suspicion de tuberculose;
- S'il y a présence de sang dans les expectorations.

## DIRECTIVES

- Le professionnel doit procéder au prélèvement des expectorations selon la méthode de soins en vigueur, « Prélèvement des expectorations » du Centre d'expertise en santé de Sherbrooke (CESS).
- Le professionnel inscrit au dossier de l'usager le prélèvement fait et toute information pertinente qui s'y rattache, au PTI (plan thérapeutique infirmière) pour l'infirmière.
- Il doit y avoir le nom d'un médecin prescripteur (répondant) sur la requête.
- Le prélèvement doit être, préférablement, fait le matin avant de boire ou de manger
- L'usager se rince la bouche à l'eau avant de recueillir l'échantillon. Éviter rince-bouche et pâte à dent avant le prélèvement.

## MÉDECIN RÉPONDANT

En cas de problème dans l'application de l'ordonnance collective, le professionnel réfère l'usager vers un médecin selon le degré d'urgence de la situation clinique et son jugement professionnel.

## BIBLIOGRAPHIE

Centre d'expertise en santé de Sherbrooke (CESS). *Méthodes de soins informatisées : Prélèvement des expectorations*. Méthode consultée le 2018-10-22.

Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux (AQESSS). *Prélèvements des expectorations*.

Centre de Santé et Services sociaux de Bécancour–Nicolet–Yamaska. *Prélèvement des expectorations dans le suivi de la clientèle MPOC (OC047)*.

Centre de Santé et Services sociaux de Trois-Rivières. *Prélever des expectorations pour le suivi de la clientèle MPOC (OC4.16)*.

## MOTS-CLÉS

Expectoration, culture d'expectorations, décompensation pulmonaire.

## APPROBATION / ADOPTION

<b>ÉLABORATION</b>	Julie Audet, assistante du supérieur immédiat affectée à la coordination des maladies chroniques, Direction des services ambulatoires et des soins critiques (DSASC) Nancy Dufour, assistante chef inhalothérapeute en prévention et gestion intégrée des maladies chroniques, DSASC	
<b>COLLABORATION</b>	Pierre Bigaouette, chef de l'administration de programme de la prévention et de la gestion intégrée des maladies chroniques CIUSSSMCQ, DSASC D <sup>r</sup> François Corbeil, chef de service en pneumologie D <sup>re</sup> Caroline Beaulé, médecine interne D <sup>r</sup> Simon Toussaint, chef de département de médecine générale du CIUSSS MCQ Manon Lambert, chef de service de l'équipe interdisciplinaire intrahospitalière et externe - zone sud, Direction des services multidisciplinaires (DSM) Éric Cardin, chef du service de l'inhalothérapie en milieu hospitalier et en externe Rive-Nord, DSM François Camiré, chef de l'équipe interdisciplinaire intrahospitalière et externe - zone Sud, DSM	
<b>ANNULE ET REMPLACE</b>	CIUSSS MCQ	OC-22-007_Prélèvement des expectorations pour le suivi de la clientèle souffrant d'une maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) – Version 1
<b>APPROUVÉE PAR :</b>	<p><b>Approbation électronique</b> 2019-05-29 Élise Leclair Directrice adjointe - Soutien et développement des pratiques professionnelles en soins infirmiers et d'assistance et prévention des infections</p> <p><b>Approbation électronique</b> 2019-05-21 Gilles Hudon Directeur des services multidisciplinaires</p> <p><b>Approbation électronique</b> 2019-08-15 Dr Daniel Carrier Chef de département de médecine spécialisée</p> <p><b>Approbation électronique</b> 2019-05-09 D<sup>r</sup> Simon Toussaint Chef de département de médecine générale</p>	
<b>ADOPTÉE PAR :</b>	<p><b>Original signé</b> 2020-06-25 D<sup>r</sup> Jocelyn Gervais Président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens</p>	